

CHAPITRE 6

LA PLACE DES MONUMENTS DANS L'ENVIRONNEMENT POST-NÉOLITHIQUE

F. Carré & C. Treffort

avec la collaboration de C. Billard, M. Guillon & G. Verron

Les vestiges post-néolithiques, perçus sur l'ensemble des 70 ha diagnostiqués, occupent une bande d'environ 200 m de large sur les pentes des berges d'anciens paléochenaux qui constituent encore à l'heure actuelle des points bas et inondables (fig. 3, p. 18). Les sépultures collectives sont installées en rebord de la terrasse alluviale et présentent toutes des relations avec les occupations postérieures. La présence de mobilier protohistorique ou historique témoigne peut-être d'une fréquentation des monuments néolithiques. Cependant, les liens sont surtout évidents sur le plan spatial car la présence des sépultures collectives paraît avoir influencé directement les choix d'implantation d'habitats et de sites funéraires protohistoriques et historiques.

L'âge du Bronze : une pérennité de certains espaces funéraires ?

À l'âge du Bronze, la sépulture collective des Varennes pourrait avoir joué un rôle dans l'installation d'une petite nécropole constituée de deux inhumations individuelles, d'un dépôt de 3 bracelets du type de Bignan et d'un ensemble de 22 petites fosses dont au moins 9 contenaient des restes de combustion ou de crémation (Billard *et al.* 1995) : toutefois, aucune de ces structures n'est située à moins de 15 m de la sépulture collective.

Deux autres monuments néolithiques ont eu un attrait notable : ainsi, comme le montre une datation ¹⁴C, une sépulture individuelle du Bronze final est placée au bord de la fosse de la Sépulture 1. De même, un tumulus est édifié à proximité de la Fosse XIV ; ce type de structure est attesté durant l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. Ce n'est pas un cas isolé : par exemple, pour le département du Lot, une soixantaine de cas de tumulus implanté à moins de 100 m d'un dolmen sont répertoriés (Clottes 1977:190).

L'âge du Fer : un ancrage spatial en fonction des sépultures collectives ?

La zone étudiée a également livré deux occupations encloses de l'âge du Fer dont la chronologie n'est pas très précise, ainsi qu'une petite nécropole utilisée du début du second âge du Fer à la période augustéenne (fig. 3 et Carré 1993).

Aucun lien n'est perceptible entre l'occupation la plus au nord, qui se trouve en partie basse du fond de vallée, et les sépultures collectives. En revanche, l'ensemble mis au jour au sud-ouest de la zone étudiée, un parcellaire lié à un habitat (Tène ancienne ?), a un rapport étroit avec les monuments néolithiques : six enclos sont appuyés les uns contre les autres et occupent une bande de terrain de 300 m de long comprise entre deux des sépultures collectives, qui ont été incluses à l'intérieur des angles externes des deux enclos extrêmes (fig. 183) :

- La Sépulture 1 est située à 2 m du côté septentrional d'un grand enclos fossoyé qui semble aligné sur l'axe longitudinal de la sépulture ;

- La sépulture de Beausoleil 3 est également inscrite à l'intérieur d'un grand enclos dont le fossé ouest est parallèle à l'axe longitudinal de la fosse sépulcrale et se situe à moins d'un mètre de sa limite occidentale (fig. 183 et 57).

Cette disposition suggère l'utilisation de ces deux sépultures collectives comme bornes, parce qu'elles constituaient des repères visuels quasi immuables dans le paysage¹.

Sur le plan funéraire, cet aspect peut aussi être important. Une inhumation installée dans le fossé de l'âge du Fer qui jouxte la Sépulture 1 (fig. 184) a été datée par ¹⁴C de la Tène (datation Lyon-5174, 2070±30 BP soit 171-0 av. J.-C. cal.). Etant donné qu'il s'agit de la seule tombe isolée de cette période retrouvée sur l'emprise étudiée, on peut se demander s'il s'agit ou non d'une coïncidence.

Quoiqu'il en soit, l'imbrication des sites funéraires à proximité de la Fosse XIV ne doit rien au hasard : après la construction d'un tumulus non loin de la sépulture collective, au cours de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer, un grand enclos funéraire quadrangulaire est adossé à la Fosse XIV au début du second âge du Fer (fig. 29, p. 72). Il est utilisé jusqu'à la période augustéenne. Son entrée est placée parfaitement dans l'axe du tumulus. Son côté oriental touche la partie arrière de la sépulture collective, lui est strictement perpendiculaire et peut avoir pris appui sur une dalle de chevet. Le soin apporté à l'organi-

¹ Ce rôle est également attesté au Moyen Âge et à la période moderne (*cf. infra*).

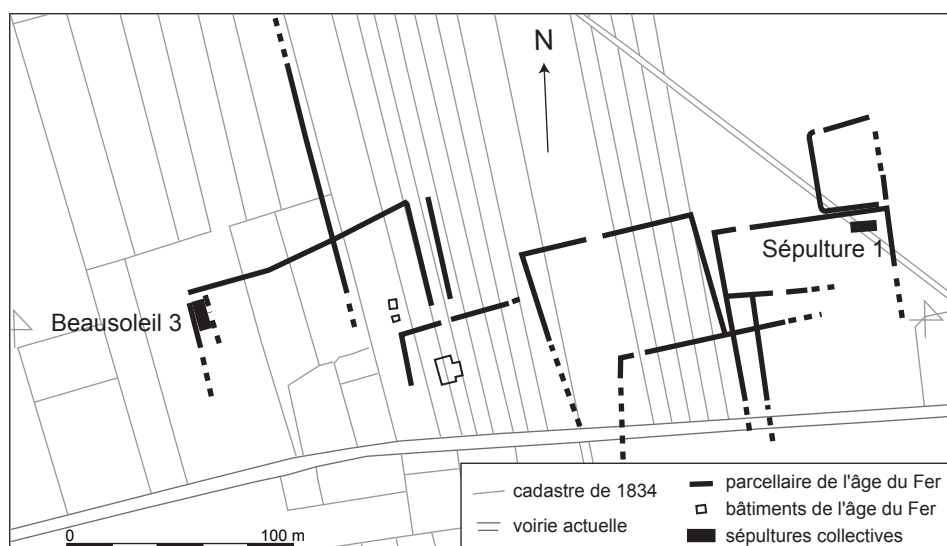


Figure 183 - Influence des monuments de Beausoleil 3 et Sépulture 1 dans l'implantation d'un réseau d'enclos à l'âge du Fer (F. Carré).

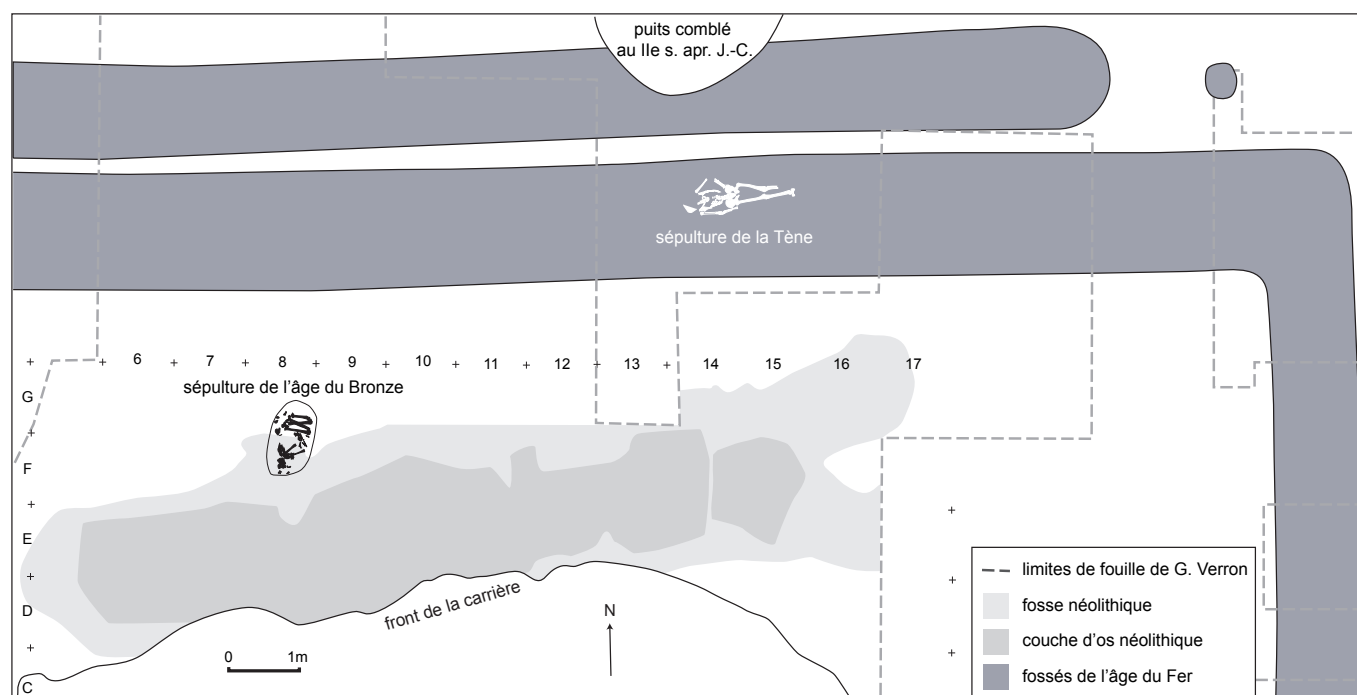


Figure 184 - Sépultures de l'âge du Bronze et de la Tène installées à proximité de la Sépulture 1 de Porte-Joie (F. Carré, C. Billard).

sation du lieu laisse entrevoir une démarche dont les objectifs dépassent probablement le simple aspect topographique.

L'Antiquité : des traces diffuses

L'occupation gallo-romaine est faiblement présente sur la zone étudiée. Dans la partie nord-est, un parcellaire et deux structures, ainsi qu'une grande quantité de mobilier résiduel, témoignent d'un habitat proche occupé de la période augustéenne à la première moitié du V^e s. Sa localisation, au nord du terrain fouillé, dans une zone détruite avant 1986, est fortement suggérée par la répartition du mobilier résiduel, dont la quantité diminue du nord au sud.

En effet, la moitié sud du site du haut Moyen Âge (*cf.* fig. 2) est caractérisée par l'extrême rareté des éléments antiques. En revanche, à proximité de la Sépulture 1, un puits est comblé vers la fin du I^{er} ou dans la première moitié du II^e s. (fig. 184). Il témoignerait d'une occupation antique dans le secteur détruit, au sud.

Une autre est identifiée au niveau de l'habitat de l'âge du Fer, non loin de la sépulture collective de Beausoleil 3. Elle est matérialisée par un puits et par le recreusement d'un fossé contenant du mobilier du II^e s.

La nécropole enclose accolée à la Fosse XIV et utilisée dès le IV^e s. av. J.-C. est abandonnée après la période augustéenne.

À première vue, l'empreinte des sépultures collectives sur le paysage antique semble inexistante. De même, il y a peu de traces d'une fréquentation antique des monuments néolithiques : les tessons gallo-romains et les fragments de *tegulae* provenant de la Fosse XIV et la majorité de ceux de la Butte Saint-Cyr sont certainement résiduels. Seule la Butte Saint-Cyr présente les témoins d'une possible intervention sur le mégalithe : la présence d'un vase presque complet du II^e s. dans une fosse localisée dans la chambre, contre l'orthostate 6 (2139/2081), suggère un dépôt de cette période ; une autre fosse (2138/2107) contenant une forte proportion de fragments de *tegulae* pourrait évoquer l'extraction d'un bloc entre les orthostates 5 et 6, extraction permettant l'accès à l'intérieur du monument pour effectuer le dépôt (fig. 66, coupe 7 et fig. 105).

La période mérovingienne : impact des monuments néolithiques sur l'implantation des espaces funéraires (fig. 29, 32, 104, 105, 107, 185 et 186 ; tabl. 47)

Vers le milieu du VII^e s., un habitat s'installe sur le site de la Butte Saint-Cyr, à la fois sur la basse terrasse et le versant ; il occupe une emprise bien distincte de celle des occupations de l'âge du Fer. Trois zones funéraires lui sont associées.

L'importance des sépultures mégalithiques dans le paysage du haut Moyen Âge se ressent essentiellement sur ces cimetières. En effet, un seul indice permet de percevoir l'impact indirect des structures néolithiques sur l'organisation de l'habitat :

Le parcellaire qui structure en partie le village des VII^e-VIII^e s., en majorité d'origine antique, est doté de tracés rectilignes et plus ou moins perpendiculaires. En revanche, un fossé contenant quelques tessons du VII^e s. adopte un tracé curviligne afin d'éviter le mégalithe de la Butte Saint-Cyr ; il est orienté perpendiculairement à la fosse sépulcrale et se trouve quasiment dans l'alignement de la dalle de chevet, qui était encore affleurante lors de la fouille, donc certainement visible au haut Moyen Âge. Ce fossé pourrait matérialiser la présence d'un chemin d'accès au cimetière : aux VIII^e-IX^e s., il correspond en effet encore à un espace vide qui sépare nettement les tombes d'une zone de travail (fig. 107 et Carré 1996, fig. 5).

Cet indice montre les contraintes générées par cette construction massive et presque indestructible dans l'organisation et la circulation du haut Moyen Âge. Il permet aussi de souligner que la sépulture collective était connue et donc probablement visible lors de l'implantation de l'habitat.

Le paysage funéraire est fortement marqué par les structures néolithiques : les trois cimetières implantés vers le milieu du VII^e s. dans le secteur fouillé sont tous positionnés autour et sur les fosses des sépultures collectives (Beausoleil 3, Fosse XIV et Butte Saint-Cyr). Ce phénomène amène plusieurs interrogations :

- Quel aspect les monuments néolithiques ont-ils au VII^e s. et leur fonction est-elle connue ?
- Quelles sont les modalités de la réoccupation ? Varient-elles d'un site à l'autre ?
- Est-ce un phénomène isolé ?
- Peut-on en identifier les raisons ?

Perception des mégalithes vers le milieu du VII^e s.

Il est difficile de savoir comment les monuments néolithiques apparaissaient dans le paysage du haut Moyen Âge. Toutefois, la répartition des inhumations alto-médiévales, très différente sur les trois sites, autorise des hypothèses sur l'état de ces mégalithes vers le milieu du VII^e s. :

- Le cimetière de la fosse XIV a été très arasé avant la fouille et des sépultures individuelles ont pu disparaître ; néanmoins, quelques unes se trouvent de part et d'autre de la fosse néolithique et un noyau dense est présent à l'extrémité est de l'antichambre (fig. 32 et 186). Leur absence dans la partie centrale de la chambre, si elle n'est pas due à des destructions postérieures, peut indiquer que celle-ci conservait son élévation et était presque inaccessible. Le relatif éloignement des inhumations conservées au nord et au sud (S.1, 2 et 17) provient peut-être de l'existence d'une sorte de tumulus dont l'arasement aurait provoqué la disparition d'éventuelles tombes superficielles ; la position des sépultures pourrait presque suggérer les contours de cet éventuel tumulus ; ainsi S.3 et S.13 (non datée), d'orientations inhabituelles, en marqueraient les limites ouest et est. Cette disposition rappelle celle du cimetière de Changé, dont le tumulus est attesté : certaines tombes entourent ce dernier au mépris de l'orientation générale (Jagu 1994:31). S.14 et 15 (non datées) sont postérieures à un arrachage d'orthostates dont la datation n'est pas assurée ; si ces tombes appartiennent au haut Moyen Âge, deux hypothèses coexistent : soit les Mérovingiens ont pris possession d'un monument à l'extrémité arasée, à l'exception peut-être d'une dalle de chevet, soit ils ont aménagé l'emplacement en détruisant une partie des blocs avant d'inhumer.

- À Beausoleil 3, la nature mégalithique du monument est indiquée par la présence de nombreux fragments de grès mais, comme à la Fosse XIV, la datation de l'extraction des blocs n'a pas été possible ; les inhumations individuelles encadrent la grande fosse sur ses quatre côtés et sont très proches, au moins à l'ouest (fig. 57 et 186). Étant donné l'arasement de l'ensemble, cela signifierait qu'au VII^e s. l'élévation de la structure néolithique ne débordait pas de l'emprise de la fosse telle que nous l'avons perçue et qu'elle n'a pas été surmontée d'un tertre.

- À la Butte Saint-Cyr, la chambre du mégalithe est au moins intacte à ses deux extrémités ; côté nord, un bloc a peut-être été arraché à la période gallo-romaine ; deux ou trois autres ont été extraits sur le côté sud au haut Moyen Âge (datation apportée par un tesson découvert dans le comblement de l'une des fosses) probablement dans le but d'y pratiquer deux sépultures privilégiées, l'une calée par ¹⁴C avant 650, l'autre par le mobilier entre 630/640 et 660/670 (fig. 105 et 186). Une partie de la couverture pourrait être conservée à l'extrémité orientale de la chambre comme le suggèrent les actions opérées au IX^e s. sur deux orthostates (*cf.* ci-après). L'attrait du secteur de la dalle percée peut s'expliquer par la conservation, uniquement à cet endroit, d'une dalle de couverture, repère pratique pour l'installation de tombes de part et d'autre aux VII^e-VIII^e s. Les indices manquent pour savoir si un espace vide subsistait sous cette couverture. Le parement sud de l'antichambre a été détruit entre le IV^e s. (tessons dans la fosse d'extraction 2179) et le VII^e/début du VIII^e s. : un sarcophage y est installé ; le parement nord a été conservé au moins jusqu'au début du VIII^e s. : un tesson des VIII^e-IX^e s. est présent dans la fosse d'arrachage 2118.

Il semble donc que les hommes du haut Moyen Âge connaissaient l'existence, la forme et l'emprise de ces trois monuments néolithiques par des reliefs ou des affleurements, étant donné la manière dont ils se sont appropriés les lieux en les aménageant (extraction d'orthostates précédant de peu l'installation des pre-

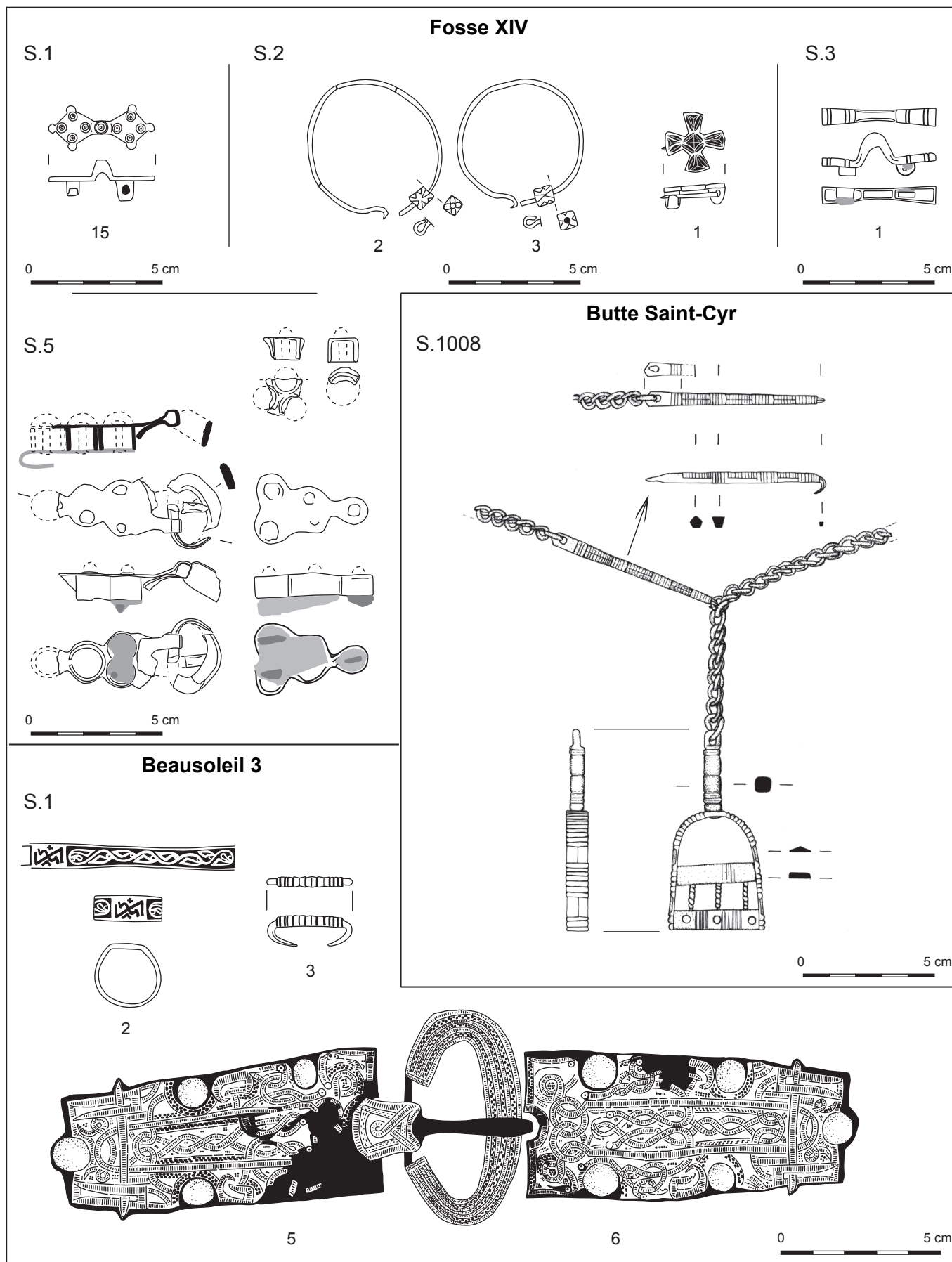


Figure 185 - Mobilier précisant la chronologie des sépultures du haut Moyen Âge installées dans et autour des monuments néolithiques de Porte-Joie "Beausoleil 3" et "Fosse XIV", ainsi que Val-de-Reuil "Butte Saint-Cyr" (F. Carré, F. Jimenez, E. Mantel et C. Billard).

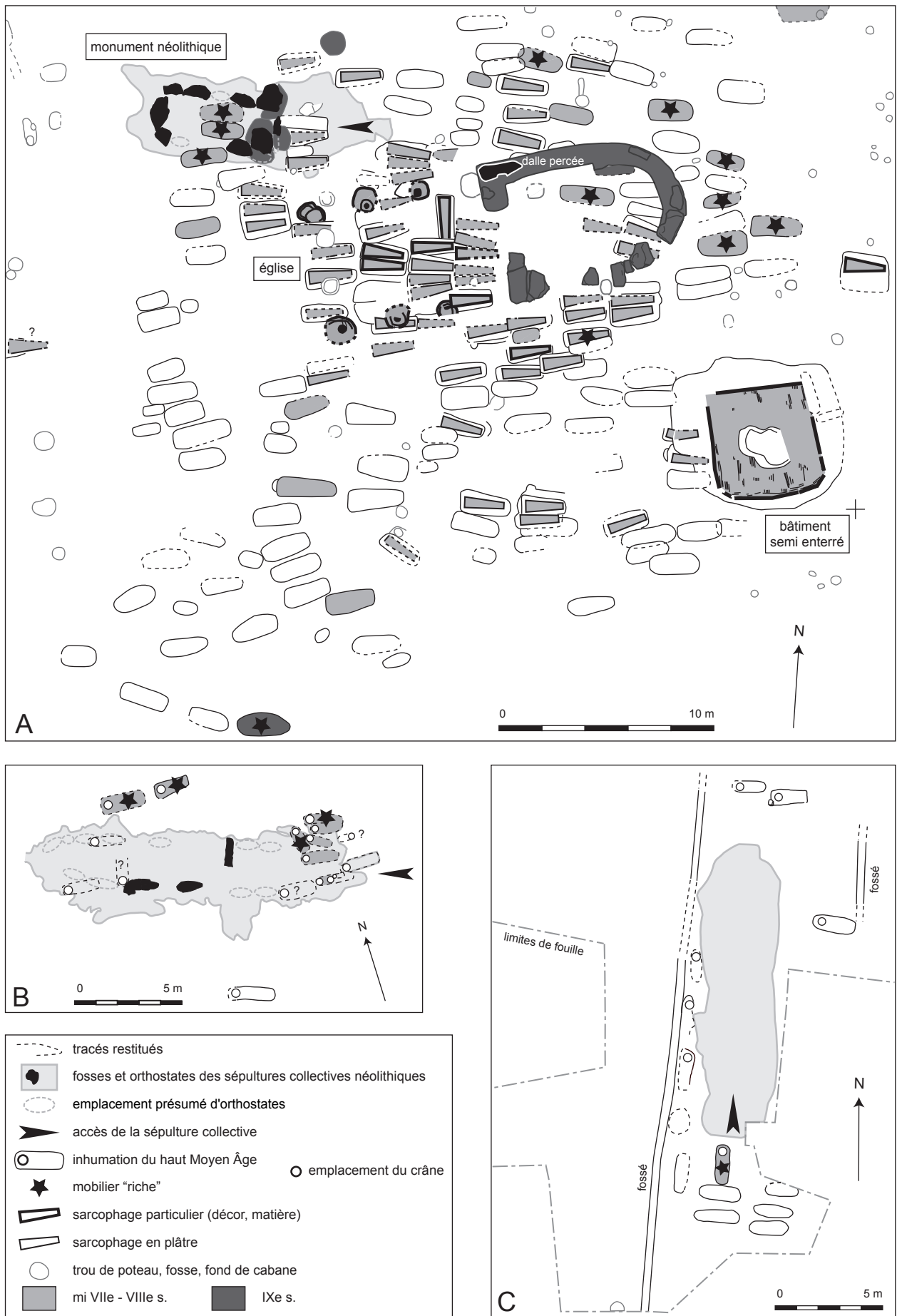


Figure 186 - Implantation des sépultures du haut Moyen Âge à l'emplacement des monuments de Val-de-Reuil et Porte-Joie. A : Butte Saint-Cyr ; B : Fosse XIV ; C : Beausoleil 3 (F. Carré, C. Billard, M. Guillon).

mières tombes à la Butte Saint-Cyr) et dont ils implantent leurs tombes. Par exemple, il est probable qu'ils en aient repéré les entrées, quoiqu'elles n'aient pas toutes la même orientation ; les trois sites présentent en effet une occupation plus importante dans ce secteur :

À Beausoleil 3, l'entrée, probablement au sud, est indiquée par une pente régulière de la fosse vers le nord, et correspond à un noyau de tombes plus conséquent qu'au nord. De même, à la Fosse XIV, les sépultures sont concentrées à l'est avec plusieurs recoupements. À la Butte Saint-Cyr, une concentration de tombes antérieures au milieu du IX^e s. est observée dans l'antichambre : quatre inhumations au moins, dont deux seulement conservent des connexions, sont pratiquées dans une ou deux fosses dont l'extrémité ouest repose contre la dalle percée (S.1012, réduction de plusieurs individus ; S.1016 et 1145).

Le caractère funéraire antérieur était-il évident au moment du choix du lieu ? Il est difficile de répondre à cette question, sauf si ces monuments se présentaient sous la forme de tumulus. En effet, l'édification de tertres au-dessus de sépultures est attestée durant toute la période mérovingienne, en Europe occidentale et centrale, en Grande-Bretagne et en Scandinavie ; elle fait partie de la culture de l'aristocratie militaire franque qui la diffuse à la fin du V^e et au début du VI^e s. puis elle est adoptée par les aristocraties locales durant les VI^e et VII^e s. (Verslype 2008). Un mégalithe emmotté pouvait donc être identifié comme une structure funéraire.

Quoi qu'il en soit, la fonction sépulcrale semble connue *a posteriori* à Beausoleil 3, où l'on constate la présence de mobilier mérovingien en surface de la couche à os, et à la Butte Saint-Cyr, où l'une des tombes les plus anciennes, S.1007, est installée dans un secteur très dense de la couche néolithique 2176. Pour la Fosse XIV, il convient d'être nuancé : la majorité des inhumations se trouve dans un secteur pauvre en os, à l'entrée du monument, et seule une tombe (S.13), dont la datation est très douteuse, est installée dans un secteur plus riche.

Les hommes du haut Moyen Âge pouvaient donc repérer les mégalithes dans le paysage et ils en connaissaient relativement bien la structure, voire la fonction d'origine. Il est possible que les monuments aient également eu, à leurs yeux, une valeur symbolique, mais cet aspect est difficilement appréciable par l'archéologie.

Différentes modalités de réoccupation

Les modalités de réoccupation des trois sites ne sont pas identiques : en effet, si les trois cimetières s'apparentent par leur lien avec un mégalithe et par leur période de création (vers le milieu du VII^e s.), ils diffèrent nettement dans leur importance et leur organisation.

Deux d'entre eux ont connu une occupation de courte durée (probablement pas au-delà du milieu du VIII^e s.) et d'ampleur limitée qui suggère un petit cimetière recevant les défunts d'un groupe restreint (familial ?). En revanche, le troisième (la Butte Saint-Cyr) accueille dès l'origine plusieurs groupes d'inhumés sur un grand espace ; il est en fonction jusqu'au XIV^e s. et il est doté d'une église entre la fin du VII^e s. et le milieu du VIII^e s. ; il s'apparente très rapidement à un cimetière paroissial. Il se dis-

tingue également par une différence de contenants funéraires, correspondant probablement à un statut social plus élevé : de nombreux sarcophages en plâtre sont utilisés à la Butte Saint-Cyr alors qu'ils sont absents ailleurs (fig. 186).

Les trois sites présentent une organisation très différente, à l'exception de l'attrait commun représenté par l'entrée des monuments, signalé précédemment. À Beausoleil 3, les tombes semblent rangées régulièrement et sans recoupement autour de la sépulture collective et leur orientation est adaptée pour l'encadrer² ; l'espace disponible paraît limité, au moins à l'ouest. À la Fosse XIV, le plan est beaucoup plus irrégulier, les tombes ne sont pas rangées, se recoupent souvent et l'espace funéraire ne semble pas restreint (quelques tombes sont en position très périphérique) ; la disposition est peut-être conditionnée par un possible emmottement de la partie centrale du mégalithe.

Le cimetière de la Butte Saint-Cyr possède dès l'origine une surface plus importante ; il occupe un espace presque carré de 30 m sur 35 dont deux angles sont bornés par le mégalithe au nord-ouest, et par un bâtiment semi-enterré contemporain des premières tombes au sud-est (fig. 106 et 186). Les inhumations de la moitié nord du cimetière ont des orientations proches de celle du mégalithe, alors que les fosses de la moitié sud adoptent plutôt celle du bâtiment enterré. Enfin, la première église jouxte le monument. Ce dernier a donc joué un rôle majeur dans l'organisation de cet espace funéraire.

Les trois cimetières se distinguent également par l'emplacement affecté aux tombes riches par rapport aux sépultures collectives³ :

- à Beausoleil 3, S.1, qui se démarque nettement par sa ceinture à grandes plaques damasquinées, une bague et une perle, est pratiquée en face de l'entrée probable de la sépulture collective (fig. 57, 185 et 186) ;
- à la Fosse XIV, deux ensembles sont perceptibles, l'un constitué de deux sujets de sexe probablement féminin, au nord du mégalithe (S.1, avec fibule, perles et chaîne ; S.2, avec fibules, perles et boucles d'oreilles) et l'autre d'un sujet immature et d'un adulte probablement masculin, près de l'entrée (S.3, avec une fibule et S.5 avec un scramasaxe et une plaque-boucle) (fig. 32, 185 et 186) ;
- à la Butte Saint-Cyr, les tombes privilégiées, identifiables par leur mobilier ou leur contenant (sarcophage décoré) sont plus dispersées ; 5 ou 6 ensembles ou sépultures particulières se répartissent entre le bâtiment semi-enterré et le mégalithe (fig. 107 et 186). En revanche, deux groupes sont remarquables parce qu'ils intègrent un porteur d'arme ; l'un, au nord du bâtiment enterré, est composé de six individus (avec fibules, bijoux, chaînes de ceinture, scramasaxe) et l'autre, dans la chambre mégalithique, d'un homme et d'une femme probables (S.1007 et 1008, avec chaîne de ceinture, bague, restes de scramasaxe ou d'épée ; fig. 185) ; le monument néolithique semble avoir été aménagé pour accueillir ces deux défunts ; une autre inhumation accompagnée d'une plaque-boucle damasquinée a ensuite été pratiquée à l'extérieur (S.1264, fig. 105).

² Cette disposition régulière est comparable à celle du cimetière de Sublaines ; les tombes y sont toutefois plus éloignées du dolmen, et l'on peut se demander s'il n'était pas recouvert d'un tertre au haut Moyen Âge (Cordier *et al.* 1974).

³ Un nombre important de sépultures des VII^e-VIII^e s. a été fouillé dans la Boucle du Vaudreuil. Il est possible, grâce à cet échantillon, de percevoir quel type de mobilier caractérise les tombes considérées comme riches : garnitures de ceinture damasquinées, fibules, bijoux, chaînes de ceinture et scramasaxes.

Ainsi, le choix d'un emplacement pour les tombes au mobilier remarquable différerait d'un lieu à l'autre⁴. Cependant, certaines sépultures dépourvues d'objet peuvent aussi appartenir à une catégorie de population favorisée, qui choisit par conviction religieuse un ensevelissement dans la simplicité (Treffort 1996:73). Les défunts installés contre la dalle percée à la Butte Saint-Cyr pourraient donc aussi être des privilégiés.

Les différences constatées entre les trois cimetières dépendent certainement de plusieurs facteurs. En effet, la nature et la conservation des vestiges néolithiques jouent un rôle dans la répartition des tombes (hypothèse de tumulus à la Fosse XIV, monument réaménagé à la Butte Saint-Cyr). Les autres variables sont le fait de la communauté qui inhume : l'organisation plus ou moins stricte du cimetière et le choix des emplacements pour les sépultures importantes relève probablement des habitudes funéraires du groupe concerné. La taille du cimetière reflète le type de communauté (une ou plusieurs familles) tandis que le niveau social est suggéré par les contenants (présence/absence de sarcophages).

Sites comparables

Les cas de "réutilisation funéraire" présentés ici fournissent donc un échantillon diversifié. Pour une meilleure perception de la nature du phénomène, un rapide inventaire des sites français comparables a été réalisé (liste en annexe 6).

Cette proximité des trois cimetières reste pour l'instant un cas rare, d'autant que s'y ajoute peut-être une découverte du XIX^e s., à Léry, à environ 3 km de l'ensemble de Val-de-Reuil/Porte-Joie (dolmen des Vignettes, cf. inventaire en annexe). À Sébazac-Concourès (Aveyron), au lieu-dit Puechamp, deux dolmens témoignent peut-être du même phénomène : ils accueillent trois inhumations individuelles, dont une datée par du mobilier (entre 520 et 610 apr. J.-C. ; Balsan 1947:191). En revanche, la réoccupation de plusieurs tumulus protohistoriques proches est signalée en Allemagne, par exemple à Schömberg (Morrissey 2000) ou Christenberg (Ament 1975:73).

Bien que le nombre d'exemples soit relativement limité, proportionnellement à l'ensemble des cimetières mérovingiens et des mégalithes connus, la réoccupation funéraire de monuments néolithiques est bien attestée sur un vaste territoire, ce qui confirme qu'elle résulte d'un choix. D'après la liste non exhaustive jointe en annexe 6, en France, 14 mégalithes, y compris ceux de la Boucle du Vaudreuil, ont accueilli des sépultures du haut Moyen Âge⁵. On peut leur ajouter 2 monuments comportant du mobilier du haut Moyen Âge typique du milieu funéraire. Treize autres sites restent douteux, parce que les inhumations sont mal datées ou les publications imprécises. Les principaux éléments d'information sont livrés par des fouilles relativement récentes

⁴ Les sites de comparaison présentent aussi cette variabilité ; à Changé, nécropole pauvre en mobilier, la seule tombe à avoir livré un scramasaxe est celle située en limite du dolmen Petit, à l'emplacement d'un orthostate extrait (Jagu 1994) ; au contraire, à Sublaines, les tombes les plus riches sont relativement éloignées du mégalithe (Cordier *et al.* 1974).

⁵ La toponymie n'a pas été utilisée lors du dépouillement car la chronologie de sa mise en place est difficile à cerner et probablement très récente dans la plupart des cas.

menées à Sublaines (Indre-et-Loire), Changé (Eure-et-Loir) et sur les monuments qui nous concernent. L'importance des sites funéraires alto-médiévaux varie d'une ou deux tombes au vaste cimetière, avec tous les intermédiaires.

Un dépouillement superficiel montre que la réoccupation de tumulus protohistoriques⁶ est également bien représentée (19 attestés + 10 possibles). Ces sites pourraient être ajoutés à notre échantillon : en effet, il semble douteux que les hommes du haut Moyen Âge aient établi des différences entre une sépulture collective néolithique enfouie dans un tumulus et un tertre de l'âge du Bronze ou du Fer.

L'attrait des mégalithes s'exprime aussi par deux ou trois exemples de menhirs présents dans des cimetières mérovingiens. Enfin, quelques sépultures protohistoriques englobées dans des cimetières du haut Moyen Âge soulèvent la question de la conservation des marquages qui ont permis de les identifier (stèle, tumulus ?). Il serait intéressant de développer cet aspect de l'étude.

Chronologie du phénomène de réoccupation

La chronologie du phénomène⁷ est plus large que ce que nous avons avancé en 1996 (Billard *et al.* 1996:283) : dolmens et tumulus sont réoccupés dès la deuxième moitié du V^e s. et jusqu'au début du VIII^e s.

En Suisse et en Allemagne, des réoccupations funéraires de tumulus protohistoriques au haut Moyen Âge ont également été fréquemment notées (par exemple voir Ramstein & Artmann 2008:63 ; Ament 1975 ; Quast 2006:72-80 ; Morrissey 2000:537-540). Des réoccupations des périodes romaine et moderne sont aussi signalées en Allemagne (Morrissey 2000:538). En Grande Bretagne, les exemples sont nombreux et l'ensemble des réoccupations de monuments, tant protohistoriques que romains, a fait l'objet d'une étude détaillée dont il est intéressant pour notre propos de résumer quelques aspects (Williams 1997, 1998). L'auteur considère que la présence d'un monument plus ancien est l'un des facteurs déterminants du choix d'implantation d'un site funéraire anglo-saxon. Les tumulus (*round barrows*) sont les plus fréquents (57 cas + 145 probables), suivent les allées couvertes (11 cas + 16 probables) puis quelques cas de menhirs ou de cercles de pierres. Les ruines romaines sont réutilisées de la même manière, avec les mêmes associations que les sites plus anciens. H. Williams constate l'existence de la pratique dès la fin du V^e s. et au VI^e s., son importance croissante entre la fin du VI^e et le début du VIII^e s., puis sa raréfaction aux VIII^e-IX^e s.

Interprétation

Sans aller aussi loin que H. Williams dans le dépouillement et l'étude⁸, nous nous sommes interrogés sur la signification de cette pratique de réutilisation dans un article publié en 1996

⁶ Ils ne sont parfois matérialisés que par leur fossé périphérique.

⁷ Ne sont comptés que les sites dont le mobilier a pu être réexaminé et en majorité datés selon la chronologie normalisée de R. Legoux, P. Périn et F. Vallet (Legoux *et al.* 2004).

⁸ Il va au-delà des interprétations régulièrement avancées et propose d'autres idées : chaque monument devient le symbole d'une communauté (plus ou moins importante) et de son identité.

où nous avons débattu de l'utilisation du relief des dolmens comme repères dans le paysage, de l'influence de la fonction funéraire initiale et de la valeur symbolique des mégalithes (Billard *et al.* 1996). Après quelques années de recul, une approche plus complète du contexte archéologique et historique ainsi qu'une meilleure analyse chronologique apportée par l'évolution des études du mobilier céramique et métallique, nous pouvons prolonger la réflexion sur chacun de ces points.

Une petite remarque méthodologique s'impose : la chronologie des réoccupations est longue et elle se déroule dans un contexte en pleine évolution sur le plan social, politique, économique, religieux, juridique... Il est tout à fait possible que les raisons en soient différentes et/ou multiples d'une extrémité de la période à l'autre⁹. La même remarque s'applique au plan spatial : les causes du phénomène sont-elles comparables en Normandie, en Franche-Comté ou dans le Sud-Ouest ? Pour ces raisons, la discussion s'appuiera principalement sur nos exemples, et nous laisserons à d'autres le soin d'élargir le débat¹⁰.

L'utilisation de deux mégalithes de Val-de-Reuil comme repères dans le paysage a été constatée pour l'implantation d'un parcelaire lié à un habitat de l'âge du Fer (*cf. supra*). Ce rôle pourrait aussi être important au haut Moyen Âge¹¹. En effet, la création de l'habitat et des trois sites funéraires intervient vers le milieu du VII^e s. Cette fin de la période mérovingienne correspond à une restructuration générale de l'habitat rural, nettement perçue dans la région où 19 sites fouillés sur 38 naissent ou renaissent au VII^e s. (Carré *et al.* à paraître). L'implantation des trois cimetières sur les mégalithes pourrait donc, dans le cadre d'une réorganisation spatiale de l'occupation, être destinée à faciliter la localisation des lieux d'inhumation.

Plus largement, la fonction de repère pourrait être considérée comme un élément prédominant du choix, puisque c'est l'un des rares points communs des réoccupations funéraires auprès de mégalithes, de tumulus et de ruines antiques¹². Il s'agirait d'une manière de s'approprier le territoire en investissant les bornages¹³.

⁹ A cet égard, il est intéressant de constater les interprétations différentes des objectifs de cette pratique selon les contextes politiques (Driscoll, 1998 pour l'Écosse, Holtorf, 1998 pour le Mecklenbourg et la Poméranie ultérieure...).

¹⁰ Un master est en cours sur ce sujet par Guillaume Bruno à Paris X Nanterre sous la direction de B. Boissavit-Camus, P. Pion et J.-P. Caillet.

¹¹ Ce rôle de borne existe au Moyen Âge, comme en témoignent quelques documents ; ainsi, vers 1089-1128, le mégalithe de Tréhiguiers près de Vannes est cité dans une charte ("*versus aquilonem... usque ad lapides quosdam ingentes, in montis medio positos...*"), Cartulaire de Redon, Mortet 1911, I, texte XCIII) ; des mégalithes sont probablement mentionnés aussi dans un cartulaire de Quimperlé, vers 1009 ("*aservum petrarum*", "*petra jacans*" et "*petra stantiva*", Mortet 1911, I : 53-54) ; de même, au XV^e s., le dolmen de Séchebec à Cognac (Bayne *et al.* 1966:545). En Allemagne et en Pologne, des tumulus ont le même rôle au Moyen Âge (Sipple 1980:139-141 ; Von Uslar 1972:489 ; Schnapp 1993:92). Des mégalithes utilisés comme bornes de limites de paroisses ou de propriétés (à la période moderne et peut-être antérieurement) sont fréquemment signalés dans les inventaires (par exemple 3 cas en Gironde dans Devignes 1995:120 ; 3 cas dans le Puy-de-Dôme dans Amblard 1983:87).

¹² Sur la question des réoccupations de ruines de bâtiments maçonnés antiques, civils ou religieux, voir Le Maho 1994 ; plus particulièrement dans ce secteur de la Seine à Léry et Muids : Coutil 1905:77 et ADE 138T4.

¹³ Les idées de H. Williams seraient alors très séduisantes : les monuments ancreraient chacun des groupes dans le passé, justifiant leur implantation territoriale.

La question de propriété se pose d'ailleurs, même si elle reste sans réponse : au milieu du VII^e s., les emplacements des sépultures collectives pourraient avoir eu un statut foncier commun favorisant l'implantation des sites funéraires, par exemple parce qu'ils sont impropres à la culture.

Les mégalithes semblent aussi avoir un intérêt "architectural" pour les hommes du haut Moyen Âge : ils constituent un faire-valoir opportun pour les nouvelles inhumations. Ainsi, à la Butte Saint-Cyr, le monument, qui forme une petite enceinte imposante, est réaménagé pour créer une ouverture vers le cimetière afin d'accueillir deux défunts privilégiés. Dans ce cas, l'arrachage de blocs pourrait aussi correspondre à l'adaptation du lieu à une fonction funéraire différente et surtout associée à une autre organisation spatiale, celle d'un cimetière se développant au sud-est¹⁴.

Parmi les explications du phénomène de réutilisation, l'importance de l'usage funéraire initial des mégalithes est difficile à appréhender. Nous avons vu qu'il pouvait être révélé aux hommes du haut Moyen Âge par la présence d'un tertre. H. Williams pense que le lieu réoccupé est choisi pour créer un lien avec les hommes du passé, justifier une continuité (origine mythique), établir au travers des défunts un contact avec le surnaturel (Williams 1997:25). Ce domaine spirituel nous échappe complètement car il n'est que très rarement documenté par les textes contemporains¹⁵. Pourtant, les archéologues s'interrogent toujours sur la valeur symbolique des mégalithes pour les hommes du haut Moyen Âge.

Les nombreux cas de réoccupation de sites de mégalithes à l'âge du Bronze et du Fer n'ont pas suscité de véritables discussions au sein de la communauté scientifique. Faute de source écrite, les archéologues ne s'interrogent pas longuement sur les raisons profondes de ces choix. En revanche, le même phénomène durant la période mérovingienne, parce qu'il se situe dans un contexte historique et religieux mieux connu car documenté par des textes, a donné lieu à des interprétations et des débats (Billard *et al.* 1996:284-285).

Culturellement marqués par le folklore¹⁶, les textes hagiographiques¹⁷ et les travaux des érudits du XIX^e s. et de la première

¹⁴ Il ne s'agit en tout cas pas d'une récupération de matériaux pour l'église, celle-ci étant construite sur poteaux de bois dans un premier temps.

¹⁵ H. Williams évoque très rapidement plusieurs sources qui sont étroitement liées aux particularismes du contexte historique anglo-saxon : le poème Beowulf (composé entre la première moitié du VII^e et le X^e s.), la vie de Saint Guthlac (rédigée par Felix entre 714 et le XII^e s.), et l'*Historia ecclesiastica gentis anglorum* de Bède le Vénérable achevée dans la première moitié du VIII^e s. (Williams 1997:3).

¹⁶ Localement, voir Coutil 1897:129-137 et Coutil 1918. Voir aussi par exemple Beyneix 2004 : folklore et mégalithes christianisés entre le XVII^e et le début du XX^e s. (p. 10, 35, 78, 85, 88, 91, 92, 95, 96 et 110). Les exemples les plus spectaculaires de christianisation sont celui de la Chapelle des Sept Saints à Vieux-Marché dans les Côtes d'Armor, où un dolmen a été transformé en crypte en 1703 (Marchat & Le Brozec 1993:96) et celui du tumulus Saint-Michel de Carnac, surmonté en 1664 d'une église. Les récits de coutumes et légendes sont très difficiles à utiliser car on ne sait pas s'ils reposent sur des pratiques ou des événements ayant eu une quelconque réalité, et, du point de vue chronologique, ils sont largement postérieurs à la période qui nous intéresse.

¹⁷ Les vies de saints évoquent parfois des destructions d'idoles ou de sanctuaires païens, comme la *Vita Martini* ou la vie de Saint Romain, évêque de Rouen, mais la plupart ne sont pas antérieures au IX^e s., *cf.* Le Maho 1994:14-15.

moitié du XX^e s.¹⁸, nous sommes tentés d'effectuer le rapprochement entre ces implantations de cimetières et une démarche de christianisation des monuments néolithiques. Il est intéressant de constater que, dans un contexte historique différent, nos collègues d'Outre Manche ont parfois interprété le même phénomène comme une pratique païenne de résistance au christianisme (Williams 1997:21 et note 56). Les faits que nous observons ont-ils un rapport avec les pratiques religieuses des communautés concernées ? Les sources dont nous disposons, tant archéologiques que textuelles, pour traiter de cette question sont limitées.

L'installation de sépultures dans un lieu donné ne constitue pas, en elle-même, une démarche de christianisation. En effet, avant le X^e s., où apparaissent les bénédictions ou consécration de cimetières, le choix du lieu de sépulture reste encore en grande partie du domaine privé (Treffort 1996:170-172). De plus, l'archéologie reste muette sur un ensemble de gestes qui s'accorderaient avec une christianisation des mégalithes, comme les prières ou les bénédictions. Les seuls éléments significatifs sont fournis par les atteintes portées aux mégalithes. Nous avons vu la difficulté de datation des extractions d'orthostates, et le constat fréquent d'une destruction antérieure aux tombes du haut Moyen Âge, sans plus de précision. Seul le site de la Butte Saint-Cyr comporte les indices d'une extraction de deux orthostates antérieure de peu aux inhumations, et encore cette datation ne repose-t-elle que sur deux tessons. En revanche, une explication plausible à cette action est la transformation d'un lieu existant pour installer deux tombes riches. Les archéologues sont donc fort démunis pour répondre à la problématique religieuse.

Le recours aux textes semble alors nécessaire. Plusieurs sources ont régulièrement été citées par les archéologues pour illustrer la démarche de christianisation des mégalithes, leur valeur symbolique ou païenne, et pour discuter du réemploi de tumulus. Des problèmes méthodologiques récurrents sont constatés et C. Treffort propose une rapide mise au point "Du bon usage des textes du haut Moyen Âge" dans son article de 2004 sur les sépultures atypiques. Elle rappelle que ces textes, rares, ont une triple caractéristique qui limite les possibilités interprétatives : ils sont exclusivement chrétiens, essentiellement normatifs et fortement contextualisés (Treffort 2004:131-135).

Les pénitentiels ou conciles généralement utilisés pour démontrer l'existence et l'interdiction d'un culte païen rendu aux mégalithes doivent être interprétés avec beaucoup de prudence :

- D'une part, les pierres que les clercs du haut Moyen Âge appellent "*petrae*", "*lapides*" ou "*saxae*", ne peuvent être identifiées de manière systématique et sans réserve à des monuments mégalithiques, d'autant que leur culte est à l'époque mérovingienne bien souvent associé à celui des arbres, des sources et des carrefours, sans mention de pratiques funéraires.

- D'autre part, ces interdictions forment une longue chaîne répressive qui commence dans la première moitié du VI^e s. avec Césaire d'Arles et se poursuit jusqu'au Moyen Âge ; ce fait peut être interprété comme la persistance de ces pratiques, mais éga-

lement comme un inventaire que l'on réitère sans cesse pour plus de sûreté mais qui ne correspond à aucune réalité (Künzel 1992:1057). Un décryptage des sources par les spécialistes des textes s'avère donc nécessaire¹⁹.

Par ailleurs, il est important de tenir compte de la datation et du contexte des sources. Ainsi, l'explication de gestes mérovingiens par des textes plus tardifs est inappropriée en raison du risque d'anachronisme. On fait ainsi abusivement appel aux vies de saints, qui regorgent de récits de destructions de monuments païens, mais qui sont souvent postérieures au IX^e s. De même, le pseudo-concile mérovingien de Nantes, qui enjoint les évêques "d'arracher de leur fondation les pierres vénérées dans les forêts et les lieux ruinés, dédiées aux démons" et aussi d'emmener les restes "en un lieu tel qu'aucun de ceux qui les vénéraient ne puisse les retrouver"²⁰, a été rédigé au IX^e s., tout comme celui de Rouen (Billard *et al.* 1996:284). Enfin, le capitulaire saxon où Charlemagne condamne l'incinération et l'inhumation au tumulus des païens, se place dans un contexte politique spécifique, l'interdiction étant destinée à briser l'identité saxonne pour parvenir à coloniser le pays (Effros 1997) ; on ne peut alors déduire de ce texte que l'inhumation sur d'anciens tumulus est systématiquement considérée comme une pratique païenne.

Les sources écrites, comme l'archéologie, permettent donc difficilement d'associer la réoccupation de monuments mégalithiques à une démarche religieuse, qu'elle soit païenne ou chrétienne.

Au-delà de cet aspect religieux, les textes pourraient permettre d'aborder la question de la mémoire : c'est un facteur important pour la compréhension de la valeur qu'accordaient les hommes du haut Moyen Âge aux mégalithes. Les voyaient-ils comme des monuments construits par des humains, ou bien les rattachaient-ils à un épisode antérieur à l'apparition de l'homme ? Les considéraient-ils comme des monuments érigés par des ancêtres ou par d'autres peuples que le leur ? Cette problématique a été abordée pour les tumulus au travers des termes employés, qui montrent l'évolution de la mémoire de ces structures (Sippel 1980). L'interprétation est toutefois limitée par le nombre de mentions, qui ne permet qu'une analyse générale, et ne peut pas prendre en compte d'éventuelles différences contextuelles ou régionales. Si le terme "*sepulchrum*", étroitement associé à celui de "*tumulus*", indique la connaissance de la fonction (Von Uslar 1972:488-489), celle de l'origine, parfois précisée, montre l'évolution de la mémoire (tumulus des païens, d'un personnage nommé qui n'est peut-être qu'un second occupant, puis des géants ou des colosses à partir du XIII^e s., cf. Sippel 1980 et Bresc 1983). Dans le cas des mégalithes, la difficulté augmente car les termes demandent déjà à être interprétés : les "*lapides quosdam ingentes*" du cartulaire de Redon²¹ et les "*aservum petrarum*", "*petra jacans*" et "*petra stantiva*" de celui de Quimperlé²² sont dans un

¹⁹ Voir par exemple Künzel 1992:1060.

²⁰ "*lapides quoque quos in ruinosis locis et silvestribus, daemonum ludificationibus decepti.*" "*in tali loco projiciantur, ubi numquam a cultoribus suis inveniri possint*" (éd. J.D. Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence-Venise 1759-1798, réimpr. Paris-Leipzig 1901-1927, XVIII A, col.172).

²¹ vers 1089-1128 (Mortet 1911(I), texte XCIII).

²² vers 1009 (Mortet 1911(I):53-54).

¹⁸ Carthailac 1889:163-164 ; Coutil 1896, 1918 ; Mortillet 1897:322 ; Salin 1950-59(IV):15, 53-54.

secteur géographique où le risque d'erreur d'interprétation est mineur, tant les mégalithes sont présents dans le paysage. De même, la "*petra fixa*" de Saint-Sulpice-de-Faleyrens semble bien identifiée²³. En revanche, de tels termes dans des régions ou des contextes moins précis peuvent aussi bien désigner un phénomène naturel. Le dépouillement des textes pour une étude approfondie n'est pas effectué ; il apportera peut-être de nouvelles hypothèses concernant cette question de mémoire.

Revenons maintenant à nos monuments de la Boucle du Vaudreuil, dont l'histoire n'est pas encore achevée. En effet, le site de la Butte Saint-Cyr permet des observations sur la manière d'appréhender le mégalithe entre le milieu du VIII^e et le XIV^e s. Dans les deux autres cas étudiés, le phénomène de réutilisation a une durée de vie limitée. En effet, l'abandon des cimetières de Beausoleil 3 et de la Fosse XIV se produit probablement dans la première moitié du VIII^e s. Il pourrait être lié à la construction d'une église à la Butte Saint-Cyr, témoignage concret de la structuration religieuse des campagnes à la charnière des VII^e et VIII^e s.

La fin de la période mérovingienne : lien entre le mégalithe de la Butte Saint-Cyr et l'église Sainte-Cécile

À la Butte Saint-Cyr, un édifice sur poteaux, de dimensions modestes, est bâti (fig. 186A). La nef de l'église des XIII^e-XIV^e s. se superposera exactement à cette construction, qui en constitue donc le premier état. Le creusement de deux poteaux provoque la destruction de sépultures en sarcophages, puis, une fois l'église érigée, d'autres sarcophages en plâtre sont placés contre deux ou trois poteaux, sur la fosse d'installation de ces derniers. Ces faits valent la construction de l'édifice entre la fin du VII^e et le milieu du VIII^e s. (Catteddu *et al.* 2009:213-215). Il en découle que si l'implantation du cimetière auprès du mégalithe résulte d'un choix, celle de l'église est en revanche déterminée par la préexistence du cimetière.

Malgré tout, il est notable que le bâtiment religieux soit presque accolé au dolmen (à moins de 3 m), et pour cela décalé au nord-ouest par rapport au centre du cimetière. Cette localisation particulière peut s'expliquer par l'attrait du mégalithe mais aussi par le désir de se rapprocher des tombes privilégiées qu'il a accueillies.

Quelques sites présentent l'association entre un mégalithe et un édifice religieux, mais ils ont rarement fait l'objet d'investigations qui permettent d'affiner la chronologie et les interprétations :

Les cas répertoriés par L. Coutil en Haute-Normandie sont très douteux (ces structures sont pour la plupart modernes ; Coutil 1897). À Aizier (Eure), le mégalithe est attesté mais la fondation de l'église n'est pas datée (Biochet 1881), de même qu'à Roye-sur-Matz (Oise, Roblin 1978:164). À Confolens (Charente), la chapelle-dolmen dite de Petit-Lessac (ou pierre-Madeleine) est peut-être un dolmen transformé et ses colonnes appartiendraient au XII^e s. (Mortillet 1896:124-125). À Jersey, aux Ecrehous, prieuré de Sainte Mary, l'emplacement de l'église

pré-romane, fouillée en 1988, semble avoir été déterminée par la présence d'une sépulture mégalithique placée initialement sous un cairn (Rodwell 1989 : fig. 57).

La période carolingienne : récupération de blocs du monument de la Butte Saint-Cyr pour des travaux dans l'église

Seul le monument de la Butte Saint-Cyr possède les traces d'un remaniement attribuable au IX^e s. Les deux orthostates de la chambre situés de part et d'autre de la dalle percée ont été basculés vers le nord, probablement pour récupérer une dalle de couverture, et la dalle percée a été en partie extraite (fig. 105 et 186A). Grâce à cette dernière, que l'on retrouve dans les fondations de l'abside, on peut interpréter la destruction partielle du mégalithe comme le fruit d'une opportunité de récupération de matériaux pour cette première construction maçonnée (l'église primitive était sur poteaux).

La datation précise de l'extraction est apportée par le comblement de la fosse 2109, qui contient une abondante céramique et trois monnaies d'un type émis dans la première moitié du IX^e s., dont la circulation s'interrompt au plus tard à la fin de ce siècle (Moesgaard 1995:94, 6.1 à 6.4, pl. 14). Cette fosse n'a pas dû rester longtemps ouverte car elle est située en partie sous le bloc 2 qui est basculé et en équilibre au-dessus.

Les modalités précises de ces actions sur le mégalithe nous échappent. Nous n'avons pas les moyens d'appréhender finement la succession chronologique des creusements observés et en supposons seulement la fonction. De nombreuses questions restent en suspens : l'extraction de la dalle percée est-elle simplement liée à la volonté d'accéder aux soubassements des orthostates ? Pourquoi ces deux orthostates n'ont-ils pas été à leur tour réemployés ? Nous nous sommes également demandés pourquoi d'autres orthostates n'avaient pas été extraits et s'ils étaient réellement visibles en surface. Nous atteignons probablement ici les limites de l'interprétation des vestiges.

Une chronologie de la disparition des mégalithes

Les occupations post-néolithiques montrent que, malgré leur caractère enterré ou semi-enterré, les sépultures collectives ont marqué le paysage de leur empreinte en constituant des éléments visibles et immuables. En revanche, toutes n'ont pas connu la même pérennité :

- La sépulture des Varennes paraît avoir été oubliée peu de temps après la fin du Néolithique, ce qui est sans doute lié au caractère périssable de sa structure : une petite nécropole est néanmoins installée dans son voisinage immédiat au début du Bronze final ;
- La Sépulture 1 était peut-être encore matérialisée à l'âge du Bronze et aux âges du Fer, et avait totalement disparu dans les années 1970 ;
- La sépulture de Beausoleil 3 était encore lisible au VII^e s. ; en 1990, lors de sa découverte, elle était invisible en surface ;
- Celle de la Fosse XIV était perceptible au VII^e s., et elle a sans doute été totalement arasée au plus tôt au XVI^e s. : un apport de terres pour une remise en culture est suggéré par la présence de

²³ Texte du XIII^e s. (Devignes 1995:102).

tessons datés entre le X^e et le XVI^e s. dans la partie centrale de la chambre, qui était probablement encore en élévation au haut Moyen Âge. La Fosse XIV avait disparu de la surface en 1966, lors des premières interventions archéologiques ;

- À la Butte Saint-Cyr un relief subsistait encore en 1986, la zone était en friche et des orthostates affleuraient. Ce mégalithe a été protégé par les niveaux de destruction de l'église Sainte-Cécile après son abandon, dans la deuxième moitié du XIV^e s.